



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 24 504 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** le 7 novembre 2019, le gouvernement du Québec annonçait le retour au tarif unique journalier de 8,25 \$ dans les services de garde subventionnés, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans égard au revenu familial annuel des familles bénéficiaires de ces services;

**CONSIDÉRANT QUE** le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, bénéficiant aux familles utilisatrices de services de garde non subventionnés, demeure le même qu'avant le 7 novembre 2019, modulé selon leur revenu familial annuel et avec un plafond établi;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau des services de garde subventionnés est financé avec les taxes et impôts des contribuables québécois, et que l'offre de places y est insuffisante pour répondre à la demande québécoise;

**CONSIDÉRANT QUE** les services de garde non subventionnés doivent se soumettre aux mêmes lois et exigences que les services de garde subventionnés, et qu'ils sont soumis à la délivrance d'un permis par le ministère de la Famille;

**CONSIDÉRANT QUE** l'écart créé entre les tarifs journaliers en services de garde subventionnés et non subventionnés porte préjudice au droit à l'équité de la personne et que la situation de famille est reconnue comme un motif de discrimination auprès de la Commission canadienne des droits de la personne;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec le remboursement intégral de tout montant excédentaire à 8,25 \$ pour frais de garde d'enfants aux parents utilisateurs du milieu non subventionné, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Jennifer Maccaroné  
Députée de Westmount–Saint-Louis**

*10 Mars 2020*

**Date de signature de l'extrait**